

TARIFS DES FORMATIONS 2011-2012

Vous êtes agriculteur, quel que soit :

- ❖ Votre statut juridique : individuel ou sociétaire (GAEC, EARL, SCEA...),
- ❖ Votre régime fiscal : bénéfice agricole Forfaitaire ou Réel,
- ❖ Votre production : éleveur, fruitier, maraîcher, viticulteur, apiculteur, ...

**Application d'un tarif unique de 504 € / an
comprenant :**

◆ <i>L'adhésion à l'AFOCG</i>	30 €
◆ <i>La formation à la comptabilité et à la gestion</i> 8 demi-journées par an	474 €

Quelques précisions

Informatique

- ❖ **Maintenance informatique du logiciel ISTEA** **88 €/an**
- ❖ Prévoir la première année l'achat du logiciel (**449 € HT**)

Pour les jeunes installés :

- ❖ L'AFOCG propose également, **sans surcoût**, le **suivi Economique et Financier** pendant les 3 premières années.

Pour les personnes soumises à un régime de Bénéfice Agricole Réel, il est possible :

- ❖ De travailler avec un expert comptable pour vérifier la cohérence et éditer la liasse fiscale : coût forfaitaire de **550 €HT**
- ❖ D'adhérer à un Centre de Gestion Agréé (CGA – abattement fiscal)) :
 - droit d'entrée définitif : **42 €**
 - adhésion annuelle : **215 €**

NB : Ceci n'est qu'une proposition de tarifs. Vous avez le libre choix de travailler avec d'autres experts comptables et CGA ou de réaliser vous-même vos déclarations fiscales.

***Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter au
04.78.48.57.55***